



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le onze décembre deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER M. NICOT
Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. MOULINET M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE
Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT Mme MAIRET
Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT
Mme DRAY-BAZERQUE Mme KOFFI M. BERÇOT M. DUCHESNE Mme DEBUISSER M. JOUAN
Mme VINAY Mme LOQUE M. LEGRAND M. FALZON Mme POTHIER.

EXCUSES : M. ALLAOUCHICHE.

POUVOIRS : M. LETELLIER à M. MEUNIER M. PRADOUX à M. POCHAT M. SHEEHAN à Mme VINAY.

SECRETAIRE : M. NICOT.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

DIRECTION GENERALE

1) EXERCICE 2018 - PROGRAMME NATIONAL « ACTION CŒUR DE VILLE » - CONVENTION-CADRE PLURIANNUELLE 2018-2022 - COMMUNAUTE URBAINE « GRAND PARIS SEINE & OISE » / COMMUNE DE POISSY - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ETUDES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

URBANISME

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE 2017 DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZAC EOLES / ECOQUARTIER ROUGET DE LISLE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

3) APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE 2017 DE LA ZAC DE LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

4) ACQUISITION AMIABLE, PAR LA VILLE DE POISSY, D'UNE PROPRIETE BATIE AVEC VERANDA, GARAGES, PISCINE ET JARDIN, CLOS DE MURS, 35 BOULEVARD ROBESPIERRE, CADASTREE SECTION AW N° 398, AUPRES DE MONSIEUR ET MADAME PREVOT.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

5) AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL - CIMETIERE DE LA TOURNELLE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

6) ACQUISITION PAR LA VILLE DE POISSY DE 2 PORTIONS DU MUR SUD-EST DU CIMETIERE DE LA TOURNELLE, AUPRES DE 2 PROPRIETAIRES, REPRESENTANT UN LINEAIRE DE 62,02 M POUR UNE SUPERFICIE TOTALE D'ENVIRON 6,50 M².

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

FINANCES

EXERCICE 2018

BUDGET

7) BUDGET PRINCIPAL - M14 - DECISION MODIFICATIVE N°2.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

8) REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9 ET 10) CLOTURES D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT :

- **9) AP 13-01 : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE QUARTIER ST EXUPERY « NELSON MANDELA »,**
- **10) AP 15-01 : MUR HISTORIQUE RUE DE LA TOURNELLE.**

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

11 ET 12) AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT :

- **11) AP17.02 - ECLAIRAGE LED : VOTE POUR L'AUGMENTATION DES CREDITS DE PAIEMENT 2018 D'UN MONTANT DE 250 000,00 €.**
- **12) AP18-01 - MAISON DE FER : VOTE POUR LA DIMINUTION DES CREDITS DE PAIEMENT 2018 D'UN MONTANT DE 250 000,00 €.**

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

13) BUDGET PRINCIPAL - RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES (RPA) : TRANSFERT DES ACTIVITES DE LA RPA AU BUDGET ANNEXE M 22 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) AU 1^{ER} JANVIER 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

14) BUDGET PRINCIPAL - GARANTIE D'EMPRUNT DE 7 150 503,00 € A LA SA HLM FRANCE HABITATION. (CONTRAT N°73436). CONSTRUCTION DE 60 LOGEMENTS, BATIMENT B, 1 RUE DE LA FAISANDERIE, ZAC ROUGET DE LISLE A POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

15) BUDGET PRINCIPAL - GARANTIE D'EMPRUNT DE 7 355 000,00 € A LA SA HLM LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE. ACQUISITION ET REALISATION DE TRAVAUX DE 77 LOGEMENTS SIS 8 ET 10 RUE MARYSE BASTIE, 2 ET 4 RUE MONTAIGNE, 22,24 ET 26 RUE RONSARD, 44 ET 46 AVENUE BLANCHE DE CASTILLE A POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

16 A 20) AVENANTS N°1 AUX CONVENTIONS DE GARANTIES D'EMPRUNT ET AUX CONVENTIONS DE LOGEMENTS A LA SA HLM COOPERATION ET FAMILLE CONCERNANT :

- **16) LA GARANTIE D'EMPRUNT A LA SOCIETE ANONYME D'HLM DE PARIS ET SES ENVIRONS D'UN MONTANT DE 9 951,87 € POUR LES HAUSSES DE PRIX INTERVENUES DANS LE COURS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION,**
- **17) LA GARANTIE D'EMPRUNT DE 3 073 616,29 € A LA SOCIETE D'HLM COOPERATION ET FAMILLE,**
- **18) LA GARANTIE D'EMPRUNT DE 1 084 805,75 € A LA SOCIETE COOPERATION ET FAMILLE,**
- **19) LA GARANTIE D'EMPRUNT DE 1 880 329,96 € A LA SOCIETE COOPERATION ET FAMILLE,**
- **20) LA GARANTIE D'EMPRUNT DE 1 594 550 € A LA SOCIETE ANONYME D'HLM COOPERATION ET FAMILLE. (CONTRAT DE PRET N°57838). TRAVAUX DE RESIDENTIALISATION ET DE REHABILITATION DE 167 LOGEMENTS - RESIDENCE CLOS DES BRUYERES - POISSY.**

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

21 A 23) AVENANTS AUX CONVENTIONS DE GARANTIES D'EMPRUNT ET AUX CONVENTIONS DE LOGEMENTS A LA SA D'HLM SOVAL CONCERNANT :

- **21) LA GARANTIE D'EMPRUNT DE 24 200 000 € A LA REGION DE MANTES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES,**
- **22) LA GARANTIE D'EMPRUNT DE 9 180 000 € A LA SOCIETE « SOVAL » - TAUX DE GARANTIE : 100 %,**
- **23) LA GARANTIE D'EMPRUNT DE 5 177 408,00 € A SA D'HLM SOVAL. TAUX DE GARANTIE : 100 % ACQUISITION DE 40 LOGEMENTS - RUE DU PONT ANCIEN POISSY.**

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

EXERCICE 2019

24) BUDGET PRINCIPAL (M14) - AUTORISATION SPECIALE AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019. OUVERTURE DE CREDITS SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

25) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS DE MOYENS DU CLUB SAINT-EXUPERY POUR LA PERIODE 2019-2020.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 3 non participation au vote.

26 A 42) AUTORISATION SPECIALE VALANT OUVERTURE DE CREDITS ET AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 AUX ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES. 12 DÉLIBÉRATIONS POUR LES ASSOCIATIONS CONCERNÉES PAR UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SUPÉRIEURE À 23 000 € EN 2018 ET LIÉES À LA VILLE PAR UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS :

- **26) AMICALE SPORTIVE POISSY FOOTBALL,**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **27) POISSY BASKET ASSOCIATION,**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **28) AS POISSY TRIATHLON,**

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 voix contre.

- **29) JUDO JU-JITSU CLUB DE POISSY,**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **30) CERCLE NAUTIQUE DE POISSY - NATATION,**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **31) AMICALE SPORTIVE POISSY HAND BALL,**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **32) INTER POISSY SPORTS,**

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 1 non participation au vote.

- **33) SAINT-LOUIS DE POISSY,**

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 2 non participation au vote.

- **34) CLUB SAINT EXUPÉRY,**

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 3 non participation au vote.

- **35) MPSL DU CLOS D'ARCY,**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **36) CLUB PÉGUY,**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **37) COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **1 DÉLIBÉRATION POUR UNE ASSOCIATION CONCERNÉE PAR UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT INFÉRIEURE À 23 000 € EN 2018 ET LIÉE À LA VILLE PAR UNE CONVENTION FINANCIÈRE ANNUELLE RENOUVELÉE À CE MÊME CONSEIL :**

- **38) HARMONIE DE LA LYRE AMICALE.**

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- **4 DÉLIBÉRATIONS POUR LES ASSOCIATIONS CONCERNÉES PAR UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT INFÉRIEURE À 23 000 € EN 2018 ET LIÉES À LA VILLE PAR UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PLURIANNUELLE :**

39) MAISONS-LAFFITTE/SAINT-GERMAIN/POISSY RUGBYVELINES,

40) ASSOCIATION SPORTIVE POISSY BOXE,

41) POISSY VOLLEY,

42) LA PLACE CORNEILLE.

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

43 A 45) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - AUTORISATION SPECIALE VALANT OUVERTURE DE CREDITS ET AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019.

3 DELIBERATIONS :

- **43) LA REGIE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE ET ART DRAMATIQUE,**
- **44) LA REGIE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU THEATRE,**
- **45) LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.**

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

46) PRIME D'INTERESSEMENT A LA PERFORMANCE COLLECTIVE DES SERVICES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

47) MAJORATION DE LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

48) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

49) ADHESION AU CONTRAT GROUPE PREVOYANCE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

50) LA MEDIATION PREALABLE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

GUICHET UNIQUE

51) RECENSEMENT RENOVE DE LA POPULATION - COLLECTE 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ATTRACTIVITE COMMERCE ARTISANAT ET EMPLOI

52) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES EN 2019.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 6 abstentions.

MECENATS, PARTENARIATS CULTURELS ET PROJETS PATRIMONIAUX

53) PARRAINAGE FINANCIER DE LA SOCIETE GENERALE, DE LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, DE TRANSDEV CSO ET DE LA SEMAP EN FAVEUR DE LA REALISATION DES SALONS ETUDIANTS, ALTERNANCE ET EMPLOIS 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

54) MECENAT FINANCIER DE L'AGENCE SAINT-LOUIS IMMOBILIER EN FAVEUR DE LA MAISON DE FER.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

POLICE MUNICIPALE

55) AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A L'ENTRAINEMENT CONTINU DES CHIENS DES EQUIPES CYNOTECHNIQUES DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

EDUCATION ET LOISIRS

56) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE PEOPLE AND BABY DEVELOPPEMENT POUR L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

PETITE ENFANCE

57) SIGNATURE DE L'AVENANT 1 A LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BABY-LOUP RELATIVE A L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS POUR L'ANNEE 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE

58) RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION RELAIS NUMERIQUE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

MARCHES PUBLICS

59) CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LE CCAS DE POISSY POUR LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS CNRACL FONCTIONNAIRES, AU-DESSUS DE 75% D'UN TEMPS COMPLET - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET LE(S) MARCHE(S) PASSES PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

INTERCOMMUNALITE

60) EXERCICE 2018 - « CONTRAT YVELINES TERRITOIRES ». CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES. COMMUNAUTE URBAINE « GRAND PARIS SEINE & OISE » AVEC LES COMMUNES DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE, MANTES-LA-JOLIE, LES MUREAUX ET POISSY - CONTRAT-CADRE 2018-2024.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

61) EXERCICE 2018 - « CONTRAT YVELINES TERRITOIRES » - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES. COMMUNES DE PLUS DE 25 000 HABITANTS - COMMUNES DE POISSY - PLAN D'AIDE EXCEPTIONNELLE 2018/2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 21 décembre 2018.

**Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Karl OLIVE**